

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA
le 11 janvier 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Ronald Martland, juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat demain, le 12 janvier à 11 heures du matin, afin de donner la sanction royale à un bill.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le sous-chef du cabinet du Gouverneur général,
Louis-Frémont Trudeau,

Brigadier général

L'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT AU SUJET DU VOLUME II DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Maurice Lamontagne: Honorables sénateurs, je demande l'autorisation de faire une brève déclaration au sujet de la publication du Volume II du rapport du comité sénatorial spécial de la science politique.

Des voix: D'accord.

[Français]

L'honorable Maurice Lamontagne: Honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir adopté en mon absence la motion présentée par mon honorable collègue, le sénateur Cameron. Ceci permettra au Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique de publier le volume II de son rapport pendant l'intersession de la Chambre.

Nous avons espéré au mois de décembre que ce volume serait publié au début de janvier. En fait, c'était précisément là le but de la motion présentée par mon

collègue, le sénateur Cameron. Toutefois, la situation absolument inhabituelle qui s'est produite dans les deux chambres fin décembre a engendré un travail supplémentaire considérable à l'imprimerie de la Reine et cela a retardé l'impression du rapport du Comité.

[Traduction]

Quoi qu'il en soit, l'épreuve en pages du Volume II de notre rapport sera communiquée à la presse mardi prochain, à 9 heures du matin. Il y aura ensuite, à 10 heures, une conférence de presse à laquelle les membres du comité de direction répondront aux questions. Le volume paraîtra sous sa forme finale le 24 ou le 25 janvier, et je me ferai un plaisir de le déposer dès que le Sénat se réunira de nouveau en février.

Le deuxième volume sera intitulé: *A Science Policy for Canada—Targets and Strategy for the Seventies*. Il traitera de ce qu'on appelle maintenant la première génération de politique scientifique, qui englobe non seulement la recherche fondamentale, mais aussi les travaux de recherche et de développement conduisant à des innovations économiques. Il renfermera aussi une soixantaine de recommandations précises, dont certaines traitant de la réorganisation des organismes fédéraux chargés de cette politique.

Enfin, dans un volume suivant, lequel, j'espère, paraîtra au printemps, le comité traitera de ce qu'on a appelé la deuxième génération de politique scientifique, laquelle couvre tout le domaine des innovations sociales.

L'AJOURNEMENT

L'honorable Léopold Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1g) du Règlement, je propose que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au mercredi 12 janvier 1972, à 10 h 50 du matin.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à demain, à 10 h 50 du matin.)